

INTITULE DU POSTE

ENSA BRETAGNE-2023-1422671-MCF ATR cat 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Art et Techniques de la Représentation / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région : Bretagne
Département : Ille et Vilaine
Adresse : 44, boulevard de Chézy, 35064 Rennes

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Bretagne appartient au réseau des 20 écoles nationales d'architecture françaises. Située au centre de Rennes, elle accueille 600 étudiants, dont certains étrangers, répartis entre la Licence, le Master et le Doctorat, et 60 candidats à l'HMONP ; elle propose également des sessions de formation continue. L'admission s'effectue via Parcoursup, sans critère de filière de baccalauréat, ou par validation des acquis (env. 15/an). L'enseignement, dispensé par plus de 60 enseignants avec le concours de 35 agents administratifs, s'organise autour de cours théoriques et d'ateliers de projet couvrant l'ensemble des champs disciplinaires liés au métier d'architecte. Dans le programme pédagogique 2022-2027, le cycle Licence a pour objectif de délivrer un socle de compétences fondamentales ; le cycle Master, organisé en domaines d'études, offre des ateliers de projet communs aux M1 et M2, des séminaires de savoirs et des approfondissements. En complément de ce cursus général, qui inclut des stages obligatoires et la possibilité d'une mobilité internationale, plusieurs spécialisations sont proposées : un cursus d'architecte-ingénieur avec l'INSA de Rennes, dès la Licence, un Master en Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) avec l'Université de Rennes 2, une bi-diplomation Histoire, Théorie et Critique de l'Architecture (HITCAR) avec l'Université de Rennes 2 et un parcours au sein de l'Ecole Universitaire de Recherche "Approches créatives de l'espace public" (EUR-CAPS).

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

Le GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes) fédère tous les chercheurs de l'ENSAB et accueille des doctorants en partenariat avec les écoles doctorales ALL et ESC.

Les 23 chercheurs du GRIEF développent des recherches sur la pratique et la production architecturale d'un point de vue pluridisciplinaire. Les questions liées à la production de l'objet architectural, aux représentations et à la conception numérique, au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux questions sociales, environnementales et de développement durable y sont explorées.

Ces recherches sont organisées selon 2 axes : « Conception, formes, pratiques » et « Architecture bas carbone »

Dans le cadre de ces axes, le GRIEF favorise le développement de travaux liant projet et recherche. En outre, pour permettre des conditions optimales pour la recherche, la réponse collective à des appels à projets et le développement de partenariats régionaux, nationaux ou internationaux est encouragée. Enfin, l'organisation de temps d'études communs (journées d'étude et colloques) et leur valorisation par des publications (Les Publications du GRIEF) permet de partager les résultats des travaux de recherches.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Missions et activités principales

L'enseignant·e devra porter une culture de l'espace, de la représentation (son histoire et ses techniques) et du dessin sous toutes ses formes et médias.

Il·elle développera un positionnement singulier et construit sur les pratiques créatrices et la culture contemporaine du projet, sur les rapports entre les différentes pratiques de l'Art et celles de l'Architecture. Il·elle proposera une pédagogie autour des techniques de représentation, de l'expérience de la conception, de l'action, à travers différents médias pour fabriquer de la connaissance et les mettre au profit de ses enseignements.

Les enjeux de l'observation de l'espace, des volumes et des usages, et le lien entretenu entre leurs représentations et leurs analyses seront au cœur de ses préoccupations. Il·elle proposera de conceptualiser ces dernières, et d'expérimenter à travers elles.

Il·elle développera une vision sur le long terme afin de consolider le champ ATR avec les équipes en place et dans une perspective transdisciplinaire particulièrement recherchée à l'ENSAB.

Dans le cadre de l'habilitation actuelle, les missions d'enseignement à couvrir sont les suivantes, sous réserve

de toute évolution du programme et de la répartition des charges pédagogiques.

Synopsis du programme pédagogique 2022-2027 :

<https://www.rennes.archi.fr/enseignement/programme/>

En licence

Dans le cadre du programme actuel, un travail avec l'équipe ATR (APV et RA) sera demandé, en particulier sur les semestres S1 (échelle - perceptions et récits), S2 (usages - volumes et matières), S3 (habiter - phénomènes et relations) et S4 (construction - présences et événements). La coordination de deux semestres d'atelier ATR (S3 et S2), la prise en charge de groupes de TD au sein d'équipes et programmes constitués (S1 et S4) dans les autres semestres, ainsi que la participation à un intensif ou un voyage.

En master

L'inscription dans un domaine d'études sera exigée et une proposition à cet égard devra être formulée par le candidat·e. Il/elle pourra porter un enseignement d'approfondissement et participer au séminaire de recherche.

Autres tâches

L'enseignant·e assurera l'encadrement de stages, de rapports d'étude de fin de licence et/ou de mémoires de master. Il·elle pourra également prendre en charge l'initiation recherche de L3.

L'enseignant·e assurera toutes obligations de service liées à l'enseignement supérieur (contrôle des connaissances, coordination pédagogique, réunions, jury...) et à ses obligations statutaires (entretiens avec les candidats primo-entrants, participation à la journée portes ouvertes...). Il est également attendu qu'il/elle puisse prendre des responsabilités dans les instances et commissions de l'école.

L'enseignant·e devra participer au rayonnement de l'ENSA de Bretagne par ses activités pédagogiques et de recherche, et favoriser des partenariats avec divers établissements et institutions de l'enseignement supérieur, professionnels ou associatifs, en France et à l'étranger.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en

formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Doctorat exigé (toute discipline possible).

Poste ouvert à toute formation initiale (en lien avec les thématiques énoncées ci-avant).

Capacité à enseigner le dessin et plus généralement la représentation.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne recrutée devra inscrire et développer son activité de recherche, dans une démarche collaborative, au sein du laboratoire de recherche de l'établissement (le Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes : GRIEF).

Il est attendu qu'elle s'implique dans les actions collectives du laboratoire afin de développer des situations de sensibilisation à la recherche pour les étudiants et de permettre un lien entre le cursus licence-master et le doctorat.

Elle articulera sa pratique et sa recherche avec la construction de sa pédagogie, dont les thématiques et les questionnements sont amenés à se renouveler au bénéfice de l'étudiant.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Il·elle aura une solide expérience d'enseignement et sera capable de travailler en transversalité, co-construire des pédagogies et coordonner des équipes avec des savoirs faire de collaborations, de coopérations, au service des étudiant·es. Doctorat requis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA **DE BRETAGNE**

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

recrutementenseignants@rennes.archi.fr
Anne-marie.havard@rennes.archi.fr (Responsable du service
des Études)

Autre personne à contacter

Sandrine.quideau@rennes.archi.fr (Responsable RH)